

## LES VOIX DE LA RECOMPOSITION (1)

*En mars 1987, les responsables du numéro de Politique africaine intitulé « Afrique du Sud ambiguë » notaient : « L'Afrique du Sud, aussi bien dans la parole des acteurs que dans les mouvements qu'elle porte, est une réalité ambiguë, tout autant et encore plus que l'Afrique noire à la veille des indépendances... Les solutions à l'emporte-pièce qui devraient régler une fois pour toutes les problèmes en suspens sont illusoire, surtout dans une société où imbroglio, métissage et art du brouillage politique sont de règle » (2).*

*L'amplification de la crise économique en Afrique du Sud depuis 1986, tout comme les évolutions politiques et juridiques considérables qu'a connues le pays depuis lors, n'ont pas altéré significativement cette analyse. Au contraire, les ambiguïtés de la société sud-africaine n'ont fait que se magnifier au point de rendre les réalités sociales et politiques du pays particulièrement volatiles.*

*L'intensification de la lutte anti-apartheid dans les années 80 — et par contre-coup celle de la répression policière — ainsi que la libéralisation du régime à partir de la fin 1989 n'ont fait qu'amplifier la déstructuration de la société sud-africaine.*

*Par le fait d'un paradoxe bien connu, l'apartheid a réussi à imposer à l'ensemble de la population, par la force, la persuasion et l'intériorisation plus ou moins stratégique, des structures et des normes sociales assurant une forme de régulation sociale — perverse — mais minimale. Au contraire, le démantèlement juridique de l'apartheid entraîne la chute des repères sociaux ainsi imposés et réinvestis par la population alors que l'économie du pays affaiblie par quarante ans de politique d'apartheid (3) ne cesse de s'enfoncer dans une crise essentiellement structurelle. Il jette des millions de sud-africains — quelle que soit leur couleur — dans un monde nouveau aux contours et règles encore extrêmement flous. Dans le même temps, les enjeux de la négociation politique en cours retardent la naissance de nouvelles formes juridiques et sociales. Pour les élites politiques il ne s'agit pas moins que d'une lutte*

pour le pouvoir, d'autant plus acharnée qu'il est ici question d'un éventuel renversement complet de l'organisation politique et sociale et d'une nouvelle constitution. En l'absence de ces références sociales minimales, chacun tente sur la base de légitimités politiques différentes de protéger ses acquis et d'accéder à ce qui lui était jusqu'ici interdit, ce qui débouche inmanquablement sur une tendance toujours plus forte à la démobilisation sociale et politique et une montée considérable de la violence politique et sociale (4). Depuis l'annonce de l'abandon des lois d'apartheid, qui n'a pas été assortie de mesures économiques de redistribution et d'aménagement infrastructurel rigoureux, on assiste même à une intensification des conflits générés par les rivalités accrues pour l'accès aux rares et maigres ressources. Le malaise est désormais général et se concrétise par le retrait de la scène politique des seules organisations sociales dotées d'un pouvoir réel de structuration de la société civile que sont les églises ou le monde des affaires. Il se traduit par l'incertitude totale dans laquelle se trouvent plongées toutes les forces politiques du pays : l'implosion de l'Inkatha Freedom Party en un regroupement intéressé et populiste de « seigneurs de la guerre » (Warlords), la déliquescence des mouvements de droite au profit de groupuscules sécessionnistes (comme l'Afrikaner Volks Unie ou l'Afrika-nervryheidstrigting) voire terroristes, l'attrition progressive du Parti démocrate par dilution progressive au sein du Congrès national africain mais surtout du Parti national, l'inconsistance d'une gauche marxoromantique ne poursuivant que des stratégies opportunistes et populistes (AZAPO, PAC) — sans parler de la déréliction quasi complète des forces politiques créées de toutes pièces par les politiques d'apartheid (gouvernements locaux, bantoustans, députés du triple parlement). Ce ne sont d'ailleurs que quelques aspects de la décomposition politique en cours. L'alliance ANC/SACP/COSATU et le couple NP/gouvernement qui cogèrent le processus de transition sont eux-mêmes confrontés à une profonde incertitude, du fait de leur soumission à des tensions internes d'autant plus fortes que les échéances électorales approchent et que les prévisions quantitatives des choix d'un électorat — inconnu — sont jusqu'ici totalement imprévisibles. Le dépassement des instances nationales de l'ANC par ses bases régionales et locales (dont l'organisation des marches sur les bantoustans a donné un bon exemple) et l'incapacité d'un Parti national, de plus en plus scindé en deux générations, à faire voter la loi d'amnistie, illustrent ces faiblesses.

(1) Le dossier présenté s'appuie sur un réseau international d'échange et de coopération. Ce numéro a bénéficié d'un soutien actif de la MSHA d'Aquitaine, du CREDU et de l'Ambassade de France en Afrique du Sud. Il a été prolongé par un programme international de coopération scientifique du CNRS avec l'Afrika Studie Centrum de Leiden.

(2) Voir C. Coulon et D. Darbon, in *Politique africaine*, « Afrique du Sud ambiguë », mars 1987, n° 25, p. 3.

(3) B. Weimer, « Socio Economic Transformation in South Africa », *Travaux et Documents du CEAN*, n° 34, 1992.

(4) Voir le rapport sur la violence politique d'Henrick Marais, *Human Science Research Council*, Pretoria, octobre 1992.

Le caractère erratique du processus de négociation oscillant entre l'euphorie béate des conquérants d'une nouvelle Afrique du Sud (Codesa I) et la violence exaspérée de deux boxeurs acculés dans les cordes traduit bien la fluidité actuelle du tissu social sud-africain.

Il est vrai que la politique d'apartheid a largement contribué à émietter ce tissu social soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire des actions de déstabilisation et d'infiltration effectuées à tous les niveaux par les structures sécuritaires sous des couvertures habiles fournies souvent par des lobbies économiques sud-africains liés à l'organisation secrète afrikaner, le Broederbond (S. Ellis).

Aujourd'hui, et c'est là un des paradoxes annoncés, c'est une société sud-africaine en pleine décomposition-recomposition qui voit se lever une aube nouvelle dans la plus profonde confusion. Les mouvements sociaux de base, constitués de manière anarchique au milieu des années quatre-vingt n'ont pas réussi jusqu'à présent — sauf rares exceptions — à trouver leur place dans le processus de transition. Constitués pour intervenir sur les problèmes purement locaux et soumis à des structures sécuritaires occultes, les civics demeurent peu organisés, faiblement dirigés et n'ont à ce jour toujours pas réussi à trouver leur place entre la protection et la promotion d'intérêts locaux et l'affiliation pure et simple à un mouvement politique particulier (P. Beaudet et N. Thede).

La dilution — la confusion — du tissu social qui découle des conditions mêmes de la lutte et de la suspiscion permanentes entre toutes les strates de la société est exposée dans l'étude sur la jeunesse meurtrière du Sekhukhuneland (I. van Kessel). La multiplication des tensions issue de l'extrême difficulté qu'éprouvent tous les Sud-Africains à se positionner sur les différents repères sociaux, conduit au développement de modes d'action politique complexes dont l'importance échappe souvent à l'analyse.

Ainsi, évoquer la question de la sorcellerie en Afrique du Sud peut paraître comme une provocation politique gratuite, alors qu'il s'agit d'une forme d'expression du politique, au même titre que les manifestations religieuses, artistiques ou sportives. Ces modes populaires d'action politique, pour reprendre une expression consacrée, en disent plus long sur l'état de la société sud-africaine que les analyses traditionnelles en termes de sondages d'opinion, de comportements électoraux ou de politique partisane. Les mutations de significations et le rapide développement des meurtres muti, l'intervention des mouvements de libération locaux dans les « chasses aux sorcières », la satanisation de certaines options politiques et l'incapacité du pouvoir et des décideurs de tout bord à gérer ces phénomènes illustrent à nouveau l'extrême malaise d'une société prête à recourir à toutes ces formes réinterprétées de légitimation (J. Evans).

Le même phénomène se retrouve au niveau des églises. En dépit du rôle considérable de la religion dans la société sud-africaine, ici encore,

*l'incertitude règne. Partout présentes, les églises — qui constituent un enjeu social et politique de première importance pour les partis politiques — ont décidé de « partir au désert », privant ainsi la société sud-africaine d'un de ses guides, organisationnel et moral, fondamental (A. Bonzon). Pourtant, comme le montrent tous les auteurs, au milieu de ce pourrissement généralisé, une société nouvelle prend forme. Ce départ au désert des églises sud-africaines illustre un processus que confirment aussi bien les expressions musicales (D. Martin) que sportives (J.P. Bodis).*

*Confrontées à un nouvel environnement politique les structures sociales ont besoin de repenser leurs modes d'action, de réévaluer leurs relations au pouvoir et à l'ensemble de la société, de poser de nouveaux repères seuls susceptibles de permettre une réinterprétation en termes de diversités communes de ce qui était présenté jusqu'ici comme d'irréductibles spécificités. Le politique est contraint de se transformer sous la pression de la société civile, des mouvements anti-apartheid, du phénomène d'urbanisation galopante et incontrôlée, du métissage culturel et des interventions diverses et complexes autant locales qu'internationales. Ainsi, en dépit des ostracismes et des conflits, apparaissent maintenant des îlots ponctuels de convergences sociales — art et théâtre, rugby, milieux alternatifs divers, y compris les réseaux informels de drogue et de prostitution — qui expriment à la fois les espérances et les désespérances de la nouvelle Afrique du Sud. L'enjeu d'un débat ouvert sur la sorcellerie, comme sur la musique, le sport ou toute autre expression sociale est celui de la constitution de réseaux culturels communs à tous les Sud-Africains et déjà exprimé, sans que les sud-africains eux-mêmes en aient vraiment conscience, par le triolet musical sud-africain et la « communion » programmée autour du ballon ovale...*

*Au cœur de la confusion des voix s'élèvent (alors que le silence de Broederbond ne cesse d'être préoccupant) qui annoncent de nouveaux axes incertains et ambigus autour desquels pourrait se restructurer la société dès que de nouveaux repères sociaux et politiques seront établis. L'enjeu constitutionnel demeure cependant tel pour les deux cogestionnaires imposés de la transition, que la priorité demeure accordée à l'affrontement politique à la base seul susceptible de rapporter des gains électoraux. En amplifiant les mouvements sociaux de décomposition-recomposition la normalisation politique en Afrique du Sud accroît le coût humain de la construction de la New South Africa en réduisant drastiquement les options institutionnelles de la négociation.*

D.D., V.F.

Dossier thématique établi par  
Dominique Darbon et Véronique Faure  
CEAN, Bordeaux